



MISSION REGIONALE D'AUTORITE ENVIRONNEMENTALE  
HAUTS-DE-FRANCE  
DU CONSEIL GENERAL DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE

La Présidente  
de la mission régionale  
d'autorité environnementale  
Hauts-de-France  
à

Direction régionale de  
l'environnement, de l'aménagement  
et du logement  
Unité départementale de Lille

Lille, le 12 juin 2018

Objet : **Projet d'usine d'enrobés à chaud de l'entreprise Enrobés de la Baie de Somme sur la commune de Longueau (80)**  
**Information sur un avis tacite de l'Autorité Environnementale**

N° d'enregistrement Garance : n° 2018 - 2441

Monsieur,

L'autorité environnementale a été saisie le 9 avril 2018 pour émettre un avis sur le projet en objet.

Aucun avis de l'autorité environnementale n'a été expressément produit dans le délai de deux mois suivant la saisine.

Je vous informe de l'absence d'observations de l'autorité environnementale sur le projet. Le présent courrier pourra être joint au dossier d'enquête publique.

Cette information sera publiée sur le site Internet de la MRAE Hauts-de-France.

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée

La Présidente  
de la mission régionale d'autorité environnementale  
Hauts-de-France

Patricia Corrèze-Lénée

Copies : Préfecture de département de la Somme